

Politique du marché et politique agricole pour améliorer le bien-être animal

Hansuli Huber, Dr sc. nat., directeur du Domaine technique de la Protection Suisse des Animaux PSA, à l'occasion du 14^e congrès PSA sur les animaux de rente *Bien-être animal, consommation et éthique*, le 1^{er} mars 2012, Olten

Quand on y regarde de plus près, on sera surpris de voir comment les paysans traitent leurs animaux. La poule sur son tas de fumier comme la dépeint Gotthelf n'existe plus. Les détentions animales ne cessent de s'agrandir par rapport à autrefois et de nombreuses installations techniques allant jusqu'au robot pour traire et l'ordinateur pour fourrager ont fait leur entrée. Toutefois, des conditions de détention respectueuses des animaux, comme la stabulation libre, le parcours extérieur et les pâturages ont désormais pignon sur rue et il n'y a plus d'exceptions comme c'était le cas il y a encore 20 ans. De vastes pans de l'agriculture suisse et la détention des animaux de rente se distinguent favorablement par rapport à ce qui se passe à l'étranger.

N'oublions pas cependant qu'au royaume des aveugles les borgnes sont rois. Cela veut dire qu'en Suisse aussi, dix millions d'animaux de rente vivent à l'étroit dans des écuries sans sortir à l'air libre. Nourris pour que leur viande soit blanche, les veaux sont bien plus souvent traités aux antibiotiques que d'autres catégories d'animaux. Les vaches laitières sont poussées à produire toujours plus de lait et les truies reproductrices mettent bas plus de porcelets qu'elles n'ont de tétines. Il est légal de confiner les bovins et porcs d'engrais dans des stalles étroites, sans litière ni parcours extérieur. Et la politique (agricole) veut ouvrir les frontières à toujours plus de denrées alimentaires provenant de conditions de production et d'exploitations industrielles interdites chez nous. Elle exerce une pression considérable sur toutes les initiatives allant dans le sens d'améliorer le bien-être animal chez nous.

Il y a donc beaucoup de pain sur la planche en ce qui concerne le bien-être animal. En l'occurrence les protecteurs des animaux ne devraient pas trop miser sur la législation sur la protection animale. D'une part, elle n'est en vigueur que depuis trois ans et de nombreux délais transitoires courent toujours. Il ne faudrait pas trop attendre de la volonté politique de la réviser. En outre, notons que la législation sur la protection animale ne prescrit pas des formes de détention particulièrement respectueuses des animaux. Elle délimite simplement la frontière entre ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas.

A mon sens, le moyen le plus efficace pour améliorer le bien-être animal est une combinaison de mesures de l'économie de marché et de l'Etat. Notamment la création de la demande de produits labellisés chez les consommateurs et l'exigence d'assortir les formes de détention respectueuses des animaux à l'obtention de paiements directs. Je vais essayer ci-dessous d'étayer ces affirmations pour montrer les mesures à prendre sur le marché et dans la politique agricole.

Lignes directrices de la PSA

Permettez-moi de commencer par la présentation des approches et réflexions fondamentales qui dictent l'engagement de notre association face à la politique du marché et à la politique agricole:

1. La protection des animaux réclame des êtres humains responsables et ensuite seulement l'Etat. On peut certes imposer légalement la protection des animaux, mais il faut que les agriculteurs et les consommateurs la vivent quotidiennement et de façon motivée pour que les articles de loi déploient tous leurs effets en faveur des animaux.

2. Le lien entre types d'achats et bien-être animal à la ferme doit apparaître clairement aux consommateurs. Seul un consommateur bien informé peut revoir ses habitudes d'achat et être prêt à payer le supplément nécessaire pour les produits provenant d'élevages respectueux des animaux.
3. La PSA ne prêche pas le renoncement à la consommation, mais une consommation responsable. Si des œufs, des produits laitiers et de la viande doivent être mangés qu'au moins que les animaux soient détenus correctement et traités avec ménagement. Quand bien même des crânes d'œuf idéalistes et des moralistes de salon adorent escamoter le vilain dieu Mammon, il y a des aspects économiques incontournables dans la protection des animaux. D'une part, même les agriculteurs les plus amis des animaux doivent pouvoir en vivre et d'autre part, même des consommateurs très motivés pour la protection animale ne peuvent pas dépenser sans compter pour se nourrir.
4. Cette vision pragmatique n'exclut pas que la PSA s'engage vigoureusement pour la réduction de la consommation d'animaux d'origine animale ainsi qu'en faveur de l'alimentation végétarienne ou végétalienne. S'engager sur ces deux voies, militer pour une consommation responsable de produits provenant d'élevages respectueux des animaux et mettre en évidence des produits de substitution n'est ni contradictoire ni inconséquent. Il s'agit bien plutôt d'une nécessité pour les organisations de protection animale qui acceptent d'être mesurées à l'aune d'améliorations tangibles pour les animaux que ce soit à l'écurie, dans les transports et à l'abattage. Une véritable protection des animaux doit aller plus loin que prêcher et faire la morale pour se donner bonne conscience!
5. Tous ceux qui gagnent de l'argent grâce aux animaux et aux produits d'origine animale, à savoir les agriculteurs, les transporteurs, les bouchers, le commerce de détail ou les restaurateurs, ont une obligation éthique évidente vis-à-vis des animaux dont ils doivent être conscients dans leur environnement et avec les moyens dont ils disposent. La PSA revient sans cesse à la charge à ce sujet.
6. Un niveau élevé de bien-être animal est de l'intérêt même de tout être humain. Un lien existe entre d'une part le bien-être animal et, d'autre part, la qualité et la sécurité des produits. Le respect des exigences courantes concernant les produits labellisés ou les dispositions des programmes publics pour encourager le bien-être animal peuvent améliorer conformément aux études des offices fédéraux agricole et vétérinaire l'état de santé des animaux. Ils augmentent la qualité des produits dans certains domaines (laisser par exemple les vaches pâturer favorise davantage de CLA et d'oméga 3 dans le lait; les poules en plein air donnent une viande plus juteuse et qui a meilleur goût); la sécurité des produits alimentaires en bénéficie également (les porcs SST/SRPA ont nettement moins de germes résistants aux antibiotiques). De plus, la détention en pâturage des animaux consommant du fourrage grossier diminue les émissions d'ammoniacque et de CO₂.
7. L'Etat doit intervenir pour faire cesser les abus et les pratiques de détentions contraires à la protection animale, poursuivre et sanctionner les infractions (législation sur la protection animale). Par ailleurs, dans le cas où le marché échoue, c'est-à-dire là où marché et consommateurs à eux seuls n'arrivent pas à tout corriger parce que par exemple il n'existe pas d'offre de produits labellisés ou que le marché favorise des détentions contraires à la protection des animaux comme c'est le cas dans les importations à bas prix de produits animaux d'exploitations industrielles, l'Etat est appelé à intervenir. Il peut interdire par exemple des importations de produits à partir de détentions cruelles, exiger une déclaration de protection animale pour les denrées alimentaires ou promouvoir les écuries respectueuses des animaux et les détentions avec libre parcours.

Cet engagement public en faveur du bien-être animal tire sa légitimité du fait que pour la population suisse la détention respectueuse des animaux de rente est la revendication principale adressée à l'agriculture et on est prêt ici à y consacrer des recettes fiscales dans une mesure relativement élevée.

Développement d'un label garantissant le bien-être animal

Tournons-nous à nouveau vers le marché et les consommateurs. Lorsque dans les années 70 du dernier siècle KAGfreiland et la Protection Suisse des Animaux PSA ont été les premiers à demander et à vendre des œufs suisses pondus au sol et avec parcours en plein air, personne n'aurait prophétisé une telle évolution aux produits issus d'élevages respectueux des animaux. Au début des années 1990, les «experts» ne leur prédisaient pas plus de 2 à 5% de chiffre d'affaires et la majorité des associations du monde de l'agriculture affichaient un profond scepticisme.

Le label garantissant le bien-être animal a été porté sur les fonts baptismaux en 1989 grâce à la participation d'Agri-Natura qui fait partie des associations de coopératives, aujourd'hui appelées FENACO et «Gourmet mit Herz» de la fondation MUT et de la PSA. La société coopérative de Zurich, absorbée ensuite par la Coop, proposait dans ses 70 filiales un assortiment assez vaste de viande et d'œufs labellisés Agri-Natura/Gourmet mit Herz. La forte demande qui a suivi a encouragé Migros et Coop à mettre sur pied des projets de label allant dans le même sens.

Ces derniers ont fonctionné comme catalyseurs pour le développement de ces labels puisque grâce à leur engagement les œufs d'élevage en plein air et la viande labellisée ont quitté le statut de produits de niche pour devenir des produits standard. Dans les années 1990, la Coop en créant «Naturaplan» (Bio) et «Naturafarm» a mis sur le marché les labels les plus rigoureux et les mieux connus. Migros pour sa part a plusieurs fois modifié les noms et critères des labels, mais grâce à «TerraSuisse» et à la collaboration avec les agriculteurs PI a regagné en constance et en crédibilité. Selon le type de viande, le chiffre d'affaires chez les grands distributeurs oscille entre 20 et 70%.

L'exemple des grands distributeurs et la croissance de la demande de produits issus d'élevages respectueux des animaux ont également incité d'autres détaillants à miser davantage sur les produits labellisés. Citons entre autres Manor, Spar et VOLG. Spar propose entretemps des offres compatibles avec la protection animale aux restaurateurs à travers les magasins TopCC. Et même le nouveau-venu d'Allemagne, Aldi, a dans son assortiment de la viande et des œufs d'élevage en plein air suisses et, depuis début février, de la viande de porc labellisée.

Entre temps, le terrain des labels a été nettoyé Le bon grain a été séparé de l'ivraie, après réduction du nombre de labels, il est plus visible. Les dispositions des programmes publics pour encourager le bien-être animal SST et SRPA sont acceptées par la majorité des labels comme conditions de base, ce qui garantit qu'une grande partie des labels apportent une véritable amélioration aux animaux.

Même si certains fonctionnaires de l'agriculture persistent à dénigrer l'idée de label de protection des animaux, les programmes pour le bien-être animal ne sont pas une simple success story. Ils offrent un revenu à des milliers d'agriculteurs, améliorent l'image des paysans suisses, concernent des millions de consommateurs qui entre-temps dépensent chaque année trois milliards en produits labellisés. Mais, encore plus important que tout: des millions d'animaux vivent désormais dans des conditions nettement meilleures.

Politique agricole et bien-être animal

Outre les consommateurs et l'engagement du commerce de détail, la réussite du label pour le bien-être animal est étroitement liée au renversement complet de la politique agricole

depuis 1993. Le bien-être animal ne représente que partiellement une prestation intéressante pour le marché qui peut être amortie par la création de labels et la demande des consommateurs. Sur les 25 catégories d'animaux présents dans l'agriculture, nombreuses sont celles sans label permettant de favoriser de meilleures conditions de détention à travers le marché et la demande des consommateurs. Cela vaut notamment pour tous les animaux jeunes et de reproduction, pour les truies reproductrices, les chèvres, les moutons et les chevaux.

Voilà pourquoi la Confédération a introduit au milieu des années 1990 des programmes d'encouragement pour les formes de détention particulièrement respectueuses des animaux. La PSA s'était engagée pour ces idées et les a imposées sur le plan politique grâce au soutien des organisations de protection de l'environnement et de la nature sans oublier l'Union suisse des paysans. Pour compléter les possibilités du marché, les agriculteurs devraient participer sur une base volontaire aux programmes publics pour encourager le bien-être animal.

Des types de détention respectueuse des animaux entraînent en général des coûts plus élevés que les systèmes qui se contentent d'appliquer la loi. Ils représentent un surcroît de travail, exigent des infrastructures complémentaires (parcours, installations ne gênant pas le comportement) et des frais d'entretien (litière de paille pour se coucher au lieu d'un sol en béton). Le surcroît de coûts engendré pour les volailles d'engraissement est particulièrement élevé car le choix se porte sur des races à croissance et engraissement lents, ce qui fait que par rapport aux poulaillers conventionnels suisses, seule la moitié des poulets peuvent être engraisés par poulailler et par an.

En couvrant une partie de ce surcroît de dépenses, les contributions SST et SRPA incitent les agriculteurs à fournir cette prestation supplémentaire souhaitée par la société pour le bien-être animal. 3 éléments sont décisifs pour l'impact de ces mesures d'incitation:

- motivation et sensibilisation de l'agriculteur au bien-être animal.
- infrastructure et moyens auxiliaires existant sur l'exploitation (par exemple système d'écurie; parcours; pâturages; litière de paille).
- synergie SST/SRPA et marché: est-il possible de faire partie d'un label?

Les conditions idéales sont réunies lorsque des détenteurs d'animaux ont dans leur exploitation des bâtiments propices au système SST / SRPA et qui souhaitent faire entrer dans ce système une catégorie d'animaux dont les produits peuvent être labellisés. La majorité des exploitations qui participent au SST/SRPA devraient satisfaire à deux voire à toutes les conditions précitées.

Mesures à prendre dans le commerce de détail

Migros et Coop, les anciens moteurs du développement pour les produits en relation avec le bien-être animal, semblent faire un peu de surplace. Leur stratégie consistant à offrir une palette aussi riche que possible de denrées alimentaires est en concurrence avec les offres liées au bien-être animal. En effet, ces dernières se fondent dans la masse des nombreuses autres lignes de produits allant des prix d'entrée aux lignes premium et pour enfants en passant par une kyrielle de spécialités Heidi, Anna's Best, Betty Bossi, Pro Montagna, Jamie Oliver. De même, le budget de publicité et de relations publiques pour les produits issus du bien-être animal est en chute libre. On peut craindre que l'intérêt, la créativité et même la crédibilité du management en ce qui l'engagement de Migros et Coop pour le bien-être animal en pâtissent à l'extérieur.

Pour Coop et Migros, j'appelle de mes vœux un retour aux vraies valeurs nécessaires dans le contexte de la vente de denrées alimentaires centrée sur une production aussi proche que possible de la nature et respectueuse des animaux. Indépendamment du fait que les produits

soient vendus dans les lignes de prix d'entrée, premium ou écologiques, il faudrait peut-être se demander si les clients et les entreprises bénéficient vraiment d'une pléthore de lignes ou si cela entraîne uniquement un renchérissement inutile dans l'acquisition et la vente des produits.

Tandis que Migros et Coop offrent un assortiment bien-être animal assez vaste, ce dernier est encore susceptible d'être développé chez la majorité des autres commerces de détail. En effet, seule une minorité d'entre eux offrent des poulets issus d'élevages en plein air ou des lapins et agneaux labellisés; en revanche, il y a davantage de marchandise importée provenant d'exploitations industrielles interdites chez nous, où le mot "contrôle" ne figure pas dans le dictionnaire.

Je souhaiterais que tous les détaillants insistent sur l'application rigoureuse de leurs professions de foi présentées dans leurs brochures et sur leur site en faveur de la durabilité et du bien-être animal. Outre la politique d'achat, cela concerne l'information des consommateurs sur la qualité des produits issus du bien-être animal. A l'avenir, les clients devraient avoir le choix dans toutes les chaînes de magasins. Cela vaut également pour les discounters comme Denner, Aldi et Lidl.

Mesures à prendre dans la restauration

La restauration est le plus grand chantier pour le bien-être animal. En 2008, plus de 13 milliards de francs ont été dépensés pour des repas pris hors de chez soi. Selon une étude d'amPuls réalisée en 2009, la viande reste l'élément essentiel d'un plat ou menu. Un quart de tous les plats contenant de la viande consommés hors de chez soi sont à base de viande de porc, la viande favorite des repas à l'extérieur, suivie de très près par la viande de bœuf (23%). La viande de volaille affiche une tendance à la hausse (18%).

Trois entreprises de restauration se distinguent en ce qui concerne l'utilisation de la viande d'animaux de détention conforme à l'espèce. Sur la base des recommandations de la Protection Suisse des Animaux PSA, depuis février 2010, McDonald's le numéro 1 en terme de chiffre d'affaires en Suisse ne vend plus que de la viande de bœuf suisse issue d'élevages avec parcours extérieur (SRPA). McDonald's Suisse a acheté en 2009 3900 tonnes de viande de bœuf à des paysans suisses, ce qui représente 4,5% de la viande de bœuf consommée en Suisse. Migros, le 2^e acteur de la restauration en Suisse, propose de la viande labellisée dans ses restaurants depuis un peu plus longtemps. Le numéro 6 du monde de la gastronomie, les restaurants Coop, utilise systématiquement de la viande labellisée. Ces derniers n'utilisent que le bœuf, le porc Coop Naturafarm et de la viande de veau bio.

La fondation «Goût Mieux» (www.goutmieux.ch) distingue 65 restaurants qui se sont engagés à n'acheter que des produits bio et respectueux des animaux. La campagne «Manger avec cœur» de [la Protection Suisse des Animaux PSA](http://www.essenmitherz.ch) (www.essenmitherz.ch) rassemble environ 120 restaurants qui déclarent au minimum des menus végétariens et un ou plusieurs menus avec des produits issus de mode de détention respectueux des animaux.

La majorité des plus de 20 000 restaurants (cantines et fast-foods) en Suisse utilise plutôt moins de produits de détention respectueuse des animaux, mais propose soit de la viande suisse conventionnelle soit, encore plus souvent, de la viande et des œufs importés. Souvent les restaurateurs ne sont pas bien informés des conditions de détention en Suisse et à l'étranger sans parler des différents labels du bien-être animal.

La branche de la restauration semble encore et toujours privilégier le prix à la place de la qualité. En l'occurrence, les prix des matières premières ne jouent qu'un rôle secondaire: Pour un tiramisù de CHF 6,60, le coût représenté par les œufs d'élevage en plein air ne s'élève qu'à 4%. Dans un menu steak, pommes frites et légumes à CHF 23, le prix de la

viande conventionnelle suisse représente 33% et seulement 37% pour la viande labellisée, soit à peine un franc de plus. Le porte-monnaie du consommateur ne va pratiquement pas être ponctionné si le restaurateur utilise des produits un peu plus chers, mais de provenance d'animaux de rente détenus conformément aux besoins de leur espèce. En revanche, cela a des répercussions considérables sur les animaux et la qualité du repas.

Etant donné que presque la moitié de la viande consommée en Suisse l'est par des restaurants, il est capital que la branche de la restauration assume enfin ses responsabilités vis-à-vis des animaux. Il y aurait suffisamment de clients qui favoriseraient ces offres. Conformément à une enquête PSA sur la restauration réalisée en 2011, même les restaurateurs estimaient le potentiel de clients favorables au bien-être animal à 50%. Pour ma part, je souhaiterais que tous les restaurants utilisent au moins des œufs suisses d'élevage en plein air et proposent 2 ou 3 menus de viande labellisée.

Mesures à prendre en politique agricole

La moitié des catégories d'animaux ne peut pas bénéficier d'un label de bien-être animal ni fournir de produits intéressants pour le marché; par exemple les animaux de reproduction, les truies reproductrices, les moutons, les chèvres. Les synergies qui par ailleurs fonctionnent magnifiquement entre marché du label et politique agricole SST/SRPA ne peuvent malheureusement pas entrer ici en ligne de compte. Pour ces catégories, l'incitation à passer à une détention respectueuse des animaux dépend exclusivement du montant des contributions des programmes d'encouragement pour le bien-être animal SST/SRPA. L'incitation du marché avec des contrats de reprise et un prix plus élevé n'entre pas en ligne de compte. A cela s'ajoutent les conditions défavorables dans les exploitations, notamment les systèmes de stalles voire des bâtiments entiers dont l'adaptation au SST/SRPA exigerait des dépenses considérables (construction, infrastructure, coûts, etc.). La majorité des taux SST/SRPA sont bien trop bas pour représenter une véritable incitation financière.

Voilà la cause de la stagnation constatée depuis 2006 pour la participation aux SST/SRPA. Ce n'est pas étonnant quand voit que seulement 8% des 2,5 milliards de francs de paiements directs sont investis dans l'encouragement du bien-être animal. A titre de comparaison: le simple fait qu'un paysan ait du bétail et respecte les exigences minimales de la législation sur la protection animale, vaut de la part de la Confédération cinq fois plus de paiements directs aux exploitations, à savoir 960 millions par année! Il est bien clair que dans ce cas de figure, c'est-à-dire quand l'agriculteur perçoit déjà 80% des paiements directs sans en faire plus pour ses animaux, il s'en contente et renonce à passer au système SST/SRPA.

Ce vice dans le système favorise les minimalistes de la protection animale et ne soutient pas suffisamment les agriculteurs qui tiennent compte du bien-être animal. Il est en contradiction complète avec les préoccupations des contribuables qui financent les 2,5 milliards de francs de paiements directs annuels. Ils souhaiteraient un renforcement de l'encouragement du bien-être animal plutôt qu'un soutien aux minimalistes de la protection des animaux. Il s'agit ici de changer les choses lors de la révision de la législation sur l'agriculture et sur les paiements directs. Les modifications souhaitées par la société et un surcroît de prestations raisonnables pour l'amélioration du bien-être animal doivent bénéficier d'un encouragement accru.

Objectif: la Suisse, pays de la détention en plein air

Si nous parvenons à poursuivre l'extension du marché des produits respectueux des animaux dans le commerce de détail et la branche de la restauration et que le Parlement décide cette année d'encourager substantiellement le bien-être animal, eh bien l'objectif d'une Suisse pays de la détention en plein air se rapprochera considérablement. Je suis profondément convaincu que c'est un objectif réalisable si chacun là où il se trouve assume sa responsabilité vis-à-vis des animaux selon ses possibilités propres.